

EN QUELQUES MOTS :

L'épicerie solidaire vous permet d'accéder à des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien en échange d'une participation financière.

C'est un lieu convivial, d'échanges et de conseils.

L'épicerie fonctionne grâce à des salariés de l'Association ISA, ainsi qu'une trentaine de bénévoles.

Vous pouvez trouver dans l'épicerie des produits à DLUO (Date Limite de Consommation Optimale) dépassée de quelques semaines, leur consommation ne représente aucun danger, même pour les enfants.

Lors des rencontres avec votre travailleur social, il vous accompagne pour l'évolution de votre situation.

Votre commune participe aussi financièrement au fonctionnement de l'épicerie solidaire.

Trois fois par an des collectes de produits ont lieu dans les supermarchés. Toute participation à cette action est la bienvenue.

Epicerie Solidaire d'Yvetot
Espace Claudie André Deshays
42 Rue des Chouquettes
76190 Yvetot
02.35.95.54.28 ou 06.23.13.93.33



Horaires d'ouverture :
Du mardi au jeudi de 14h à 16h30
Le vendredi de 9h30 à 12h

Pour les inscriptions, renouvellements de droit d'accès :

CCAS d'Yvetot	Centre Médico Social
17 rue Carnot	31 rue du Doc. Zamenhof
76190 Yvetot	76190 Yvetot
02 35 95 91 40	02 35 95 41 20

Pour finaliser votre inscription, ou régler votre participation :

Association ISA
19B Rue des Chouquettes
76190 Yvetot
02 35 56 97 42

www.asso-isa.fr

ÉPICERIE SOLIDAIRE D'YVETOT



LIVRET D'ACCUEIL 2019



COMMENT ACCÉDER À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE ?

L'épicerie solidaire est accessible aux habitants d'Yvetot et de certaines communes du canton d'Yvetot (nous consulter pour la liste).

1) Prenez rendez vous auprès d'une assistante sociale



ou

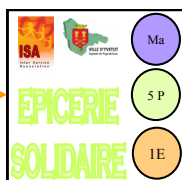


2) Fournissez lors du rendez vous vos justificatifs de revenus et de charges.

3) Si les éléments sont conformes à notre barème du reste à vivre (ressources – charges), l'assistante sociale vous délivrera votre **fiche de liaison pour vous inscrire**.

4) Présentez vous le lundi entre 14h et 17h30 à l'association ISA, avec **votre fiche de liaison** et votre participation financière.

5) Nous vous délivrerons votre **carte personnelle d'accès à l'épicerie**



Vous avez accès à l'épicerie solidaire une fois par semaine. Vous répartissez l'utilisation de votre participation mensuelle sur 4 ou 5 semaines.

LE FONCTIONNEMENT

Entre le 7 et le 12 de chaque mois, vous vous présentez à l'association ISA (entre 14h et 17h30) afin de payer votre participation :

Personne(s) par famille	Participation Mensuelle (frais inclus)	Montant du panier en prix épicerie	Valeur panier mensuel (Prix supermarché)
1	21 €	20 €	90 €
2	32 €	30 €	135 €
3	37 €	35 €	165 €
4	42 €	40 €	190 €
5	47 €	45 €	205 €
6	50 €	48 €	220 €
7	53 €	50 €	235 €

Chaque famille verse tous les mois entre 1 et 3 € de participation aux frais Epicerie, qui ne sont pas ajoutés au montant disponible du panier à l'épicerie solidaire.



LES PRODUITS

Les produits qui vous sont proposés proviennent de la Banque Alimentaire, de dons de supermarchés d'Yvetot ainsi que d'achats auprès de fournisseurs spécifiques aux épiceries solidaires.



Vous trouverez des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. A chaque passage, un ticket de caisse vous indique le solde restant sur votre compte.

N'oubliez pas de prendre des sacs dont des sacs isothermes (pour les produits frais et surgelés).

